

Sommaire

Décisions du Conseil communal	2
Les déchets en Suisse et à Grolley	3
Déménagement de la petite déchetterie	3
Tableaux des déchets	4-5
Les 20 ans de la Montgolfière	6
Le camp d'été à Fiesch	6
Nos collaborateurs externes	7
Groll'express en bref	8

Info administrative

Administration communale

Route de l'Eglise 2
1772 Grolley

Contacts

Tél ++41 (0)26 476 03 60
Fax ++41 (0)26 476 03 64
e-mail: commune@grolley.ch

Heures d'ouverture

lundi 8h00 - 09h30 / 15h30 - 17h00
mardi 8h00 - 09h30 / 15h30 - 17h00
mercredi 7h30 - 09h30 / 15h30 - 18h30
jeudi 8h00 - 09h30 / 15h30 - 17h00
vendredi Fermé

Prochaine parution de Groll'écho:

début mars 2008

Délai rédactionnel:

mi-février 2008

e-mail pour Groll'écho:
grollecho@grolley.ch

Editorial

ENFIN...

C'était un bon début, les premières livraisons de Groll'écho,... et chacun s'attendait à voir fleurir les éditions comme les réclames des grandes surfaces. On entendait: *C'est quand le prochain numéro?...* Mais, toujours rien et l'on disait dans un soupir: *Pas de nouvelles, bonnes nouvelles!* Pourtant, jaunes et rouges, les feuilles d'automne ont entraîné dans leur chute, les feuilles vertes des nouvelles toutes fraîches de votre commune. Vous les avez en mains, elles vous donnent – enfin – un peu d'air communal dans votre boîte aux lettres!

Un accent particulier est mis sur les questions d'environnement et des déchets; ce thème coïncide bien sûr avec l'aménagement du bâtiment de l'édilité, à la réorganisation de la grande déchetterie, au transfert de la petite déchetterie. Vaste domaine que celui de la gestion des déchets. Pourtant s'il est intéressant d'avoir des connaissances sur la question, il est devenu aujourd'hui vital de prendre conscience de notre responsabilité personnelle dans la sauvegarde de notre milieu proche, comme de notre planète. Il ne s'agit pas de convertir le pollueur en écolo en sandalettes – utopie – mais d'adapter son comportement au respect de la nature, à un espace respirable dans une harmonieuse proximité. Posons-nous des questions.

Bien sûr, il y a les employés communaux. Ils ne sont pas là pour ramasser les déchets de nos négligences, pour balayer les débris de nos gaspillages, les mégots de manies et les emballages de nos caprices. Ils nous aident à rendre ce village plus fleuri, cette école plus verdoyante, cette eau plus cristalline. C'est aussi l'occasion de leur rendre hommage.

D'ailleurs, si nous pensons à nos enfants, au monde que nous leur préparons, nous sommes prêts à continuer sur la voie des souvenirs de nos tout-petits devenus grands (La Montgolfière, 20 ans) ou dans l'air vif et joyeux d'un camp sportif dans le Haut-Valais. Avec leur enthousiasme, ils nous tracent le chemin à suivre, pour un avenir serein.

Bonne lecture de Groll'écho!

Gérard Repond, syndic

Quelques informations et décision du Conseil communal

Conformément à l'article 60, alinéa 3, lettre j) de la Loi sur les communes (LCo), il incombe au Conseil communal «d'informer la population sur les affaires communales d'intérêt général».

De mai à septembre 2007, le Conseil communal

7 mai 2007

- Un jeune de la commune souhaite une diminution de l'éclairage public. Le conseil doit lui répondre que les mesures de sécurité prennent sur l'économie d'énergie.

4 juin 2007

- Une entreprise spécialisée présente un nouveau concept pour le site Internet de la commune.
- Le Conseil décide l'achat de deux compteurs d'électricité et de les mettre à dispositions des habitants qui souhaitent connaître leur consommation.
- Suite aux contrôles effectués par le TCS, il ressort que 85% des véhicules respectent les limitations de vitesse aux points observés.
- Un courrier de félicitations sera envoyé aux sportifs de la commune lors de résultats particulièrement brillants.

12 juin 2007

- Une rencontre a lieu entre une délégation des conseils de Grolley et Ponthaux pour étudier une éventuelle liaison pédestre entre la croisée de Nierlet et Les Noutes.

18 juin 2007

- Le Conseil est favorable à l'engagement ultérieur d'un apprenti dans la nouvelle profession «agent d'exploitation.»
- Suite à la demande de Swiss Olympic, la buvette de la zone sportive est déclarée «zone non-fumeur»

25 juin 2007

- Le contrôle médical scolaire sera généralisé, au CO également.

2 juillet 2007

- La réalisation d'un livre historique est mise à l'étude. Un groupe de travail est mandaté pour sa faisabilité et son financement.

6 août 2007

- Lors d'entretiens avec les représentants de l'armée (BLA, Armasuisse), le statut de la route du PAA a été discuté. Il est aussi question de la rebaptiser, vu que l'expression PAA n'est plus de mise.

24 septembre 2007

- Le conseil se réunit «au vert» pour un bilan annuel et une revue pour l'amélioration continue de son fonctionnement. Il décide d'étudier la possibilité d'une formation à sept membres pour la prochaine législature.

Avis de parution dans Groll'écho

Nos colonnes sont un moyen d'information et de dialogue. Nous invitons spécialement les sociétés et groupements à être nos partenaires actifs.

Remise des textes, photos ou graphiques

Textes:

Les textes originaux sont à remettre au bureau communal, si possible comme fichier numérique à la boîte e-mail: grollecho@grolley.ch. Une annonce de manifestation paraîtra sous forme de brève dans la rubrique «Groll'-express».

Photos ou graphiques

Les illustrations, photos et graphiques doivent nous parvenir en fichiers séparés. Ne pas les intégrer dans un fichier Word! Pour les fichiers volumineux, nous transmettre si possible un CD.






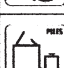





Règles de parution

En cas de besoin, les textes peuvent être adaptés par la rédaction (ex. raccourcir les informations trop longues en sauvegardant l'essentiel du message).



Les déchets en Suisse et à Grolley

La quantité de déchets produits ne cesse d'augmenter. Rien de surprenant dans cette affirmation! Par contre ce qui est intéressant de savoir c'est que, pour la première fois en 2005, plus de 50% des déchets urbains ont été valorisés en Suisse, soit 2.5 millions de tonnes sur une totalité de 4.94 millions de tonnes. La quantité restante est incinérée et produit de l'énergie. En dix ans, la Suisse est passée de 23% (1985) de déchets urbains valorisés à 39% (1995) et ce chiffre ne cesse d'augmenter. A Grolley, le taux de recyclage atteint environ 58%. Un grand coup de chapeau à tous les habitants de notre commune.

Déchets	Suisse	Grolley
	2,44 mio t 327 kg/hab.	208 t 139 kg/hab.
	1,25 mio t 167 kg/hab. 74.4% de la consommation	100 t 67 kg/hab.
	308'167 t 41.3 kg/hab. 95.3% de la consommation	65 t 43 kg/hab.
	Inclus dans les ordures ménagères	52 t 34 kg/hab.
	16'560 t / 2.21 kg/hab. 79% de la consommation	7.5 t 4 kg/hab.
	2'360 t / 0.32 kg/hab. 62.1% de la production et importation	n. d.
	45'000 t 6 kg/hab.	n. d.
	31'604 t 4.4 kg/hab. 75% de la consommation	n. d.
	82'500 t 11 kg/hab.	6.5 t 4.5 kg/hab. + gds app. ménagers
	850'000 t 113.95 kg/hab.	10 t 7 kg/hab
	n. d.	3'830 l 2.5 l/hab

Sources: Office fédéral de l'environnement SAIDEF
n.d. = information non disponible

Durée de vie des déchets dans le sol

Le saviez-vous ?

Déchets	Durée de vie
Papiers WC mouchoirs 	3-6 mois
Pelures de légumes 	6 mois
Journaux 	1 an
Filtres de cigarette 	2 ans
Chewing gum 	5 ans
Canettes 	10 à 100 ans
Plastiques 	100 à 1'000 ans
Verres 	4'000 ans

Le déchet qui pose le moins de problème est celui qu'on ne produit pas...

Avis aux habitants de Grolley Déménagement de la petite déchetterie

Nous vous informons que la petite déchetterie sera fermée **le lundi 29 octobre 2007 dès 8 h**. Son nouvel emplacement: à côté la grande déchetterie, sur le site de l'Edilité. L'horaire d'ouverture reste inchangé, soit de 7 h à 20 h tous les jours, sauf les dimanches et les jours fériés. Les déchets collectés restent également les mêmes. Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.



Les ordures ménagères et les encombrants sont incinérés à l'usine d'incinération SAIDF. La chaleur dégagée par leur combustion est, pour une part, distribuée dans un réseau de chauffage à distance, pour l'autre part, transformée en électricité revendue.

Eviter de mettre des déchets verts dans vos poubelles car ils ne brûlent pas bien.



En termes de pollution, le recyclage du papier est plus favorable que la fabrication de nouvelle fibre. Le papier peut être recyclé plusieurs fois, mais l'apport de fibres neuves est toujours nécessaire. L'entreprise de recyclage qui collecte le papier à Grolley vend le papier à une société suisse, basée dans le canton de Berne, qui en produit des cartons d'emballage.

Ce qu'il ne faut absolument pas mettre dans le papier : tout ce qui n'est pas du papier, les mouchoirs, serviettes en papier, papiers et cartons souillés, feuilles autocollantes, briques de lait, de thé froid ou de jus de fruit (à jeter dans une poubelle ordinaire) **car ils gênent le processus de recyclage.**



Le verre collecté en Suisse sert essentiellement à fabriquer de nouvelles bouteilles. On peut également produire du sable ou de la laine de verre. Le verre usagé peut être indéfiniment fondu. L'énergie économisée en recyclant le verre est de 25%. Il n'y a pas de perte : 1kg de verre usagé → 1kg de verre recyclé. Une taxe de base est perçue, puis une indemnité est versée aux collecteurs. Grolley obtient une rétrocession de 100% du taux grâce au tri par couleur. Cette rétrocession est réduite à 40% si le tri n'est pas fait correctement.

Merci de faire attention et de trier par couleurs.

Les verres à verre ainsi que les verres à boire ne peuvent pas être recyclés dans la même filière car leur composition chimique est différente. Ces verres peuvent contenir du métal, fer, bois, mastic.



Voir sous ordures ménagères.



L'aluminium et le fer-blanc (tôle d'acier recouverte d'une couche d'étain) sont des métaux qui peuvent être recyclés indéfiniment.

Le recyclage de l'aluminium permet d'économiser 95% de l'énergie nécessaire à la production d'aluminium.

Pour le fer-blanc, cette économie se monte à 60%.

A Grolley, l'alu et le fer-blanc sont déposés dans le même conteneur et seront ultérieurement séparés par aimantation.

Une fois triés et compactés, l'alu et le fer-blanc sont acheminés vers des fonderies qui en font des lingots. Ces derniers pourront ensuite être utilisés pour la production par exemple de nouvelles cannettes ou boîtes de conserve.

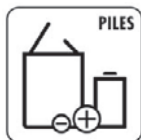


Des textiles, la répartition est comme suit :

- 60% vêtements usagés encore portable,
- 15% matière pour l'industrie des chiffons,
- 15% matière pour l'industrie de l'effiloché et du non-tissé ainsi que pour l'industrie du papier et du carton et
- 10% des quantités collectées doivent être envoyés dans des décharges ou être incinérés.

Autre filière du recyclage : certaines pièces d'automobile sont fabriquées à partir de fibres de textiles recyclées, notamment les plages arrière, les revêtements intérieurs des ailes, etc.

Ce qui n'est pas collecté ? matériaux non textile, textiles et vêtements sales ou en mauvais état, matelas, rembourrages, tapis, matériaux d'isolation, chaussures de ski, patins à glace et inline, bottes en caoutchouc et chaussures dépareillées.



Les piles doivent impérativement être rapportées aux points de vente ou dans un centre de collectes.

Le zinc, le plomb, le cadmium et les acides contenus dans les piles polluent l'environnement et sont dangereux pour la santé.

Au cours du recyclage, on extrait les différents métaux, dont les métaux lourds, qui sont ensuite réutilisés dans l'industrie.

A l'achat d'une pile, une taxe d'élimination anticipée est comptée pour le recyclage.

Parfois les piles sont cachées!
Cherchez-les dans les objets dont vous vous débarrassez.



Tous les appareils électriques sont démontés manuellement par l'entreprise qui collecte nos appareils.

La revente des matériaux, le plastique, les métaux précieux, les composants, le verre et la ferraille, s'effectue en fonction de la demande du marché.

Les matières toxiques sont acheminées dans une entreprise spécialisée pour incinération spéciale.

Plastiques



Recycler le plastique, c'est préserver les ressources naturelles.

Au lieu de brûler ces déchets, ils sont acheminés dans une entreprise qui les transforme en granules. Ces dernières seront ensuite utilisées par l'industrie plastique pour la production de tuyaux de canalisation, palettes et harasses à bouteilles.



Les huiles végétales provenant des ménages ainsi que les huiles minérales sont incinérées et produisent ainsi de l'énergie.

Il est indispensable de ne pas déverser l'huile végétale dans les évier ou WC car vous prenez un grand risque de boucher vos canalisations.

Lors de petite quantité à éliminer, vous pouvez la mettre dans un récipient fermé (plastique) qui sera ensuite jeté à la poubelle.



En recyclant le PET, on économise jusqu'à 60% d'énergie et des matières premières. Il faut 1.9 kg de pétrole brut pour obtenir 1 kg de PET !

Une taxe anticipée de recyclage est comprise dans le prix de vente d'une bouteille de boisson en PET.

Actuellement seules les bouteilles de boisson sont adaptées au recyclage du PET.

Avec le PET recyclé, on produit de nouveaux récipients en PET, mais également des vêtements, par exemple de la laine polaire.

Les bouteilles d'huile, de vinaigre, de shampoing et d'autres produits sont recyclées dans une autre filière, celle du plastique.



A Grolley, la ferraille est acheminée dans l'entreprise de recyclage où un tri s'opère par rapport à la qualité des métaux.

Ces derniers sont revendus aux fonderies qui en produisent des lingots vendus à l'industrie pour la production de nouveaux objets.

Le recyclage de la ferraille permet une économie jusqu'à 90% dans la production de l'acier, 87% pour le cuivre, 60% pour le zinc et 50% pour le plomb

Déchets inertes

Ces déchets ne sont pas biodégradables ; ils ne se détériorent pas au contact d'autres matières et n'entraînent pas une pollution de l'environnement ou de nuisance à la santé humaine.

Il s'agit de vaisselle cassée, céramique, porcelaine, terre cuite, carrelages, tuiles, briques. Ces matériaux peuvent être utilisés dans la construction et le génie civil ou mis en décharge.



Les huiles minérales sont toxiques et polluent gravement notre environnement ! Il est indispensable

de les apporter au point de collecte pour qu'elles soient traitées dans une installation spéciale équipée de systèmes de filtration et de laveurs de fumée.

L'Association de l'École maternelle «La Montgolfière» a fêté ses 20 ans

Les élèves de l'École Maternelle de Grolley et leurs enseignantes s'étaient donnés rendez-vous le mercredi après-midi 9 mai pour fêter les 20 ans de l'École maternelle La Montgolfière au café de la Gare. Les parents, frères et sœurs, anciennes enseignantes, ex-membres du comité de l'Association et membres fondateurs étaient également nombreux à se joindre pour célébrer l'événement. Petits et grands ont pu apprécier le spectacle de marionnettes «Madame Zinzin» donné par le théâtre Rikiko. Ce fut un délicieux moment de bonne humeur truffé de surprises et coloré des commentaires enjoués des enfants assis en rangs serrés devant le petit théâtre. Après la représentation, un savoureux goûter a ponctué les festivités dans la convivialité. Les 20 ans de la Montgolfière: un beau souvenir pour les petits, et des souvenirs à échanger pour les plus grands!

*Priska Maillard
Conseillère communal*



Visite de la COMSCO du camp de Fiesch

Le 21 juin 2007, par un temps splendide, la Commission scolaire (au grand complet) a visité les élèves, moniteurs et enseignants au camp d'été à Fiesch (VS). Une belle randonnée dans la région du glacier et de la forêt d'Aletsch était au programme. Plus de cent personnes ont ainsi formé un immense serpent humain sur ce sentier de montagne. Le pique-nic de midi, pris au bas du Bettmerhorn, avec une vue imprenable sur le magnifique glacier, nous a donné les forces nécessaires pour longer la forêt et pour rentrer par la Rieder-Furka où nous avons pris le téléphérique pour descendre à Mörel. Le soir même, l'ASIG a offert un souper «grillades» à tous les participants du camp 2007. La COMSCO était également invitée à partager ce moment fort apprécié. Merci donc à tous pour ce bel accueil et les beaux moments partagés de cette journée inoubliable.

*Bruno Hayoz
Président de la COMSCO*





Les tâches quotidiennes de nos collaborateurs de l'édilité

A la commune de Grolley les membres du personnel sont classés en deux groupes. Le personnel externe et administratif. Ce numéro de Groll'écho vous présente le premier groupe et dans une prochaine édition nous vous parlerons plus en détail du personnel de bureau.

Les tâches que remplit le personnel externe sont extrêmement variées et touchent de nombreux domaines différents. Routes, chemins et trottoirs, qu'il faut entretenir, balayer, déneiger, et parfois réparer. Entretien et nettoyage des bâtiments communaux, des surfaces vertes et des installations de la zone sportive.

Surveillance et entretien de tout ce qui est lié à l'alimentation en eau potable: sources, réservoirs, canalisations. Mais il faut aussi assurer toutes les activités que ce fluide bien précieux engendre lorsqu'il a été utilisé par le citoyen: épuration et traitement au niveau de la STEP, gestion des boues d'épuration.

Enfin une grosse partie du travail à effectuer par le personnel de l'édilité est lié à l'élimination des déchets: surveillance, nettoyage et gestion de nos deux déchetteries.

Pour mener à bien ces activités, c'est une équipe de quatre, et parfois des collaborateurs auxiliaires qui se dévouent au service de la population de Grolley.

Laurent Corminboeuf est le chef du personnel de l'édilité, c'est l'homme à tout faire qui supervise et planifie le travail de toute l'équipe. Il a un œil sur toutes ces activités et connaît les installations communales sur le bout du doigt. C'est lui qui est appelé lorsqu'un problème surgit, que ce soit une panne d'une installation, ou un appel d'une Grolleysanne ou d'un Grolleysan pour demander un renseignement ou une intervention. Il est aussi responsable du parc de machines et de véhicules de notre commune. C'est un homme polyvalent, en cas d'absence de l'un ou l'autre de ses collaborateurs, c'est lui qui prend la relève.

Blaise Meylan est lui chargé de l'entretien des bâtiments dont le principal est bien entendu l'école. Mais l'état des locaux de l'administra-

tion communale est aussi sous sa responsabilité tout comme ceux de zone sportive. Donc un vaste champ d'activité, et pas le temps de chômer. Surtout en période de vacances scolaires lorsqu'il faut profiter de l'absence des élèves pour nettoyer à fond les locaux scolaires.

Christian Kolly est le fontainier communal, plus particulièrement chargé de la gestion des eaux. Il a pour cela la responsabilité du bon fonctionnement de notre station d'épuration. Tant du point de vue de l'eau potable que de l'eau usée, les contraintes deviennent de plus en plus élevées: contraintes d'hygiène et d'environnement en particulier. Il doit se tenir à niveau de l'évolution des exigences légales et s'y conformer constamment.

Gabriel Minguely est l'ouvrier communal polyvalent et capable de soutenir ses collègues et d'intervenir dans un peu tous les domaines. C'est un appui précieux pour les autres collaborateurs.

Se lever à 4 h du matin lorsqu'il neige en hiver, assurer le samedi la présence à la déchetterie, garantir que chaque citoyen a constamment de l'eau potable à son robinet, maintenir les déchetteries dans un état d'ordre et d'hygiène satisfaisant malgré la négligence de quelques individus. Voici toutes sortes de tâches pour lequel se dévoue notre personnel communal dit «externe». C'est aussi pour rétribuer correctement ces collaborateurs que vous payez des impôts!

*Pierre Guignard
Conseiller communal*



Parler, communiquer, se comprendre, découvrir, apprendre...

En arrivant dans un nouveau pays, dans un environnement où nous ne connaissons pas la langue locale, il est important de pouvoir apprendre à communiquer avec les personnes que nous côtoyons. Afin d'informer le mieux possible les personnes migrantes arrivant dans le canton de Fribourg des offres existantes, la «Coordination cantonale cours de langues migrants/es», avec le soutien du Délégué à l'intégration, a créé un dépliant regroupant 22 associations/écoles dispensant des cours de français ou d'allemand dans le canton. A travers des critères tels que, les notions de bases requises, les régions où sont organisés les cours, le type d'enseignement dispensé, etc., chacun va pouvoir, en fonction de ses besoins, trouver le l'association/école qui lui convient. Toutes les coordonnées des associations/écoles figurent sur la dernière page du dépliant. Ce document a également été conçu comme un outil permettant aux personnes en contact avec les migrant-e-s de les conseiller et de les orienter vers les cours les mieux adaptés à leur situation. Les dépliants «Cours de langues pour migrants dans le canton de Fribourg» ainsi que des posters à afficher dans les lieux publics peuvent être commandés à l'adresse suivante:

langues-sprachen@croix-rouge-fr.ch

Conférence publique sur le thème des enfants et parents en surpoids

Dans le cadre de ses activités de promotion de la santé et de prévention des maladies, la **Croix-Rouge fribourgeoise** a le plaisir d'informer la population qu'elle organisera le **mardi 20 novembre 2007** une conférence publique sur le thème «Comment ne plus grossir en famille!»

Lieu: **Misery, foyer la Colombière à 19 h 30**

Conférencier: Dr Nathalie Pugnale-Verillote, spécialiste FMH endocrinologie-diabétologie et troubles du métabolisme

Journée Coup de balai du 12 mai 2007

Les participants de la journée Coup de balai à Grolley.

Vous pouvez déjà réserver les dates pour l'année prochaine: 16 et 17 mai 2008

Au plaisir de pouvoir vous compter parmi nous.



Conférence publique sur le thème des enfants et parents en surpoids

Forum Mobil est une association fondée en 2002 par les opérateurs suisses de téléphonie mobile. Elle est l'interlocuteur pour toute personne ou toute institution privée ou publique concernée par la téléphonie mobile. Dans sa brochure «*La téléphonie en Suisse – ne pas supposer, comprendre*» elle informe de manière objective sur des thèmes comme «Dangereux ou pas?», «Vivre avec la téléphonie mobile», «Erreurs courantes» et d'autres encore. Toute personne intéressée peut obtenir la brochure chez Forum Mobil, Kramgasse 16, 3011 Berne ou sous info@forummobil.ch (site www.forummobil.ch)